Martigny, vendredi 25 septembre 1936. *76me année* ***Ce numéro comprend 6 pages*** *No 112.*

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . fr. 12.50
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX ***II c 58***

ETRANGER : Un an . . . . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

TÉLÉPHONES :
RÉDACTION 61.031
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT DU PARTI 61.303
ANNONCES 61.252
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.

Compte de Chèques postaux II c 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Lettre de Berne

Le redressement économique au Parlement

(De notre correspondant particulier)

Les débats de cette première semaine de session automnale se sont déroulés sous le signe de la misère économique. C'est le signe des temps. On se souvient que le Conseil fédéral avait soumis aux Chambres un projet de décret, lui accordant carte blanche pour agir directement, sans autorisation préalable du parlement, dans les cas d'urgence où des mesures immédiates s'avèreraient indispensables à la sauvegarde des intérêts économiques supérieurs du pays.

Lorsque cette requête fut présentée, toute la camarilla réactionnaire, qui semble avoir fait de la déflation — avec le corporatisme chrétien et fédéraliste — sa chasse gardée, poussa des cris terribles, dénonça les sombres visées du gouvernement, qui songerait à faire rentrer les pleins-pouvoirs par la petite porte, accusa le Conseil fédéral de s'adonner au petit jeu des palliatifs de circonstance, au lieu de s'atteler carrément à l'œuvre de réadaptation dictée par la situation nouvelle.

Au cours des débats, MM. Musy et Picot tinrent à débiter des discours tout prêts. Le premier était tout particulièrement bien placé, on en conviendra, après la débâcle des blés et des alcools, pour morigéner le Conseil fédéral, l'accuser d'incurie et d'imprévoyance. Si nous en sommes au point où nous en sommes aujourd'hui, à qui la faute, pour une grande part, je vous le demande, si non au grand et habile « législateur » qui dota le pays de la législation des boissons alcooliques grâce à quoi la Régie est en pleine pagaille, de la législation des blés grâce à quoi notre pain coûte à la caisse publique des dizaines de millions, de la législation fiscale sur les vins indigènes, dont on ne dira jamais assez qu'elle constitue pour notre viticulure une inqualifiable iniquité.

Mais on oublie vite les choses, sous la Coupole, et M. Musy put prêcher les économies durant une demi heure, sans que son attentif auditoire ne lui ait rappelé, par un mot, les beaux résultats de sa politique financière.

M. Picot est de la même école, quoique moins chargé de « services rendus ». Il voudrait bien que l'Etat diminuât ses dépenses, mais comme il est conseiller d'Etat et conseiller national et qu'il ne songe pas au nombre grandissant des chômeurs démunis de ressources, il oublie d'indiquer comment on pourrait abandonner ces malheureux à leur sort tout en leur permettant de ne pas mourir de faim.

* * *

Quant à MM. Grimm et à quelques-uns de ses amis, ils persistent à réclamer une plus juste répartition des charges et des droits, par quoi ils entendent qu'il faut prendre l'argent « là où il est », rééditer une initiative de crise et tordre le coup au capitalisme et à ses abus.

C'est pourquoi ces Messieurs refusent les pouvoirs demandés par le Conseil fédéral et revendiquent pour le peuple le droit de se prononcer sur le projet de décret.

On a beaucoup parlé, au cours de ces débats, sans qu'on puisse dire que tant de flots d'éloquence aient largement contribué à éclairer le problème économique.

Aussi bien, qui oserait se vanter de pouvoir préconiser les remèdes souverains qu'exige la situation ? M. le conseiller fédéral Obrecht, avec une modération que nos « réformateurs » sociaux auraient, s'ils l'avaient osé, qualifiée de trahison, montra que la tâche de l'Etat, plus que jamais, consiste à régulariser la vie économique, sans pourtant se dérober aux tâches urgentes et indispensables que lui impose la misère des temps. M. le conseiller fédéral Obrecht entrevoit quelque lueur d'espoir dans la hausse du prix de la vie dans les pays qui nous entourent. Qu'un tel mouvement s'accentue et nous ne serons plus obligés, pour tenir tête à la concurrence étrangère, de procéder à des abattements de salaires qui troublent le pays économiquement et socialement.

Paroles sages, qu'approuva la grande majorité de l'assemblée.

On remarquera, non sans saveur, que les censeurs de la matinée se joignirent, en fin de séance, à la cohorte des satisfaits. Il faut donc croire que la situation n'est pas aussi désespérée que ne le font entendre certaines catulinaires.

Mais il est écrit que, pour la galerie, des maximes éternelles doivent être proférées, quelle qu'en soit, connue d'avance, l'inutilité. Seulement, tout ce luxe de rhétorique n'est pas sans peser lourdement sur la caisse fédérale. C'est à quoi les détracteurs des dépenses publiques pourraient également songer.

* * *

Nous devons encore signaler, dans le même ordre d'idées, le postulat Schirmer sur le développement de nos exportations et celui de M. Vallotton, président du groupe parlementaire radical, en faveur du tourisme et de l'hôtellerie. Le député de Lausanne a montré avec éloquence l'urgence de venir en aide plus efficacement à ces branches vitales de notre économie nationale. Nous pouvons les revigorer en baissant les tarifs de transport, en intensifiant la propagande et la publicité, en fournissant à nos hôteliers la possibilité d'accorder à leurs hôtes des séjours agréables, à des prix qui ne soient pas des coups de fusil.

M. Obrecht promit à l'interpellateur d'étudier ses suggestions avec le maximum de bienveillance. Qu'il en soit remercié ! P.

La sécurité de la route

La Section vaudoise de l'Automobile-Club de Suisse nous communique :

Bien que les règles de la circulation soient très simples, la circulation reste compliquée parce que les usagers de la route ne respectent pas suffisamment ces règles élémentaires.

Et l'indiscipline des usagers de la route continue à engendrer des accidents, malgré les instructions précises des autorités, malgré l'éducation des conducteurs de véhicules à moteur et des piétons, malgré les initiatives des associations touristiques et, notamment, de l'Automobile-club de Suisse.

Ce qui est souvent tragique dans les questions de circulation, c'est l'interdépendance de tous les éléments de la route, la prudence des uns ne suffisant pas à épurer la circulation. On a vu dernièrement encore, comme souvent un cycliste, un piéton, un automobiliste observant parfaitement le règlement peuvent être victimes d'accidents provoqués par l'imprudence des autres.

Parmi les fautes quotidiennes, une des plus courantes et des plus dangereuses est l'inobservation de la priorité de droite, règle absolue dans les agglomérations et sur toutes les routes non désignées spécialement comme routes principales.

On a considéré à tort que cette règle essentielle était tracassière et compliquée. En réalité, elle simplifie considérablement le code de la route, obligeant implicitement le conducteur à être prudent aux endroits dangereux, bifurcations et croisées.

D'autre part, de nombreux automobilistes ignorent comment on doit amorcer un virage, ou ils le prennent à trop vive allure.

Combien, hélas ! de virages « manqués » se terminent par une collision ou une véritable catastrophe. Et les dépassements !

En ville aussi, on remarque de la façon la plus évidente, nombre de fautes à la charge des usagers de la route : freins insuffisants, arrêts ou changements de direction sans avertissement préalable, incompréhension réciproque aux passages cloutés, piétons comme conducteurs, oubliant souvent que tout piéton engagé sur tel passage *a la priorité* de passage, enfin, abus notoire des signaux bruyants et mauvais réglage des phares.

Dans les villes où, par décision des autorités, se pratique la circulation silencieuse, on a constaté une diminution des accidents expliquée par l'obligation pour les usagers de la route d'être attentifs et prudents.

En résumé, la circulation silencieuse et la priorité de droite sont deux facteurs essentiels de securité par l'obligation qu'elles imposent aux conducteurs d'être effectivement maîtres de leur véhicule. Pour terminer, une recommandation à tous les usagers de la route, sans distinction : ne pas négliger la courtoisie élémentaire, qui aplanit bien des difficultés !

Banque de Bex

Le *Confédéré* a été le seul journal de la contrée qui, en son temps, a tenu ses lecteurs au courant de la déconfiture de cet établissement financier. L'article de son correspondant avait du reste produit dans la population du Cercle une certaine effervescence et le *Journal de Bex* n'avait pas manqué de le publier. Pour ne pas nuire aux intérêts de beaucoup de personnes, nous n'avions pas cru devoir reproduire depuis les renseignements qui nous sont parvenus. Nous avons peut-être eu tort, car le faisant, nous aurions enlevé bien des illusions à tous nos amis du district d'Aigle. En particulier nous n'avions pas cru devoir nantir nos lecteurs d'un article paru dans un journal, le 4 octobre 1935, disant notamment, malgré les avis publiés par certains de nos confrères : « la nouvelle annonçant la réouverture de l'établissement est fausse ». Or, tel fut bien le cas, puisque les guichets de cet établissement ne se sont pas rouverts. Force nous est donc aujourd'hui de sortir de notre réserve et de publier les renseignements de notre correspondant :

Nombre de personnes s'étonnent que le commissaire au sursis ait proposé un concordat. Il faut cependant dire que la Banque de Bex étant une société anonyme, les créanciers, en cas de faillite, d'après le rapport de la Fiduciaire, recevraient pour les 90 % non couverts, un acte de défaut de bien. Les actes de défaut de bien n'étant pas établis au nom de personnes responsables, mais uniquement contre une société anonyme, ne valent rien. Cela ne veut donc pas dire que le concordat homologué, les membres du comité de direction, les administrateurs et les vérificateurs seront hors de cause. A ce point de vue, le rapport est suffisamment locace. La gestion de cet établissement fut si scandaleuse et les rapports publiés chaque année si mensongers, qu'il est dans l'intérêt public que les tribunaux prononcent les peines les plus sévères du Code. Le double du rapport de la Fiduciaire devrait, écrit le *Bulletin financier suisse,* être immédiatement transmis au procureur général, pour qu'une action pénale soit ouverte.

En tout cas, il n'est pas admissible que les créanciers non privilégiés perdent le 90 % de ce qui leur est dû, sans de sévères sanctions pénales et civiles à l'endroit des coupables. Notons bien que ce qu'on reproche aux personnes coupables, ce n'est pas le délit de faillite frauduleuse, délit qui ne peut être consommé sans l'ouverture de la faillite ; ce qu'on leur reproche, c'est la longue série de faux bilans; par ce fait les responsables peuvent être poursuivis indépendamment de l'homologation du concordat.

Dans cette affaire, si tout va bien, les créanciers non privélégiés toucheront environ 10 % de leur créance.

Par contre, la loi fédérale sur les banques donnant aux porteurs de carnets d'épargne un privilège pour les 600.000 fr. qui représentent le total des dépôts sur carnets inférieurs à 500 fr., ces déposants recevront cent pour cent. Ce privilège entraîne aussi des injustices, car les porteurs de petits certificats de dépôt, par exemple, ne toucheront de ce fait presque rien. Et ce n'est pas logique !

En tout cas, les débats de cette affaire devant l'autorité compétente chargée de statuer l'homologation ou le refus d'homologuer le concordat seront laborieux et quelle que soit la solution adoptée, elle ne pourra pas contenter les nombreuses personnes de la région de Bex qui vraiment ne méritaient pas de perdre tant d'argent dans les temps difficiles que nous traversons. *U.*

La contrebande des armes à la frontière franco-suisse

M. Jaquillard, chef de la police de sûreté vaudoise, et M. Armani, commissaire spécial d'Annemasse, enquêtent des deux côtés de la frontière au sujet de l'affaire de contrebande d'armes.

S'il est une conclusion qui s'impose au lendemain des différentes arrestations opérés, c'est que la France s'arme et que partisans de la gauche comme de la droite, désireux de pouvoir répondre à toute attaque, prennent des précautions dien dangereuses. Il se confirme que le professeur Brun d'Avignon, surpris à la douane de Moillesulaz, avait une réserve de munitions capable d'entretenir pendant quelques heures le feu d'un bataillon d'assaut communite.

On a arrêté M. Porchet, commerçant à Genève, qui faisait parvenir des armes à Crozier et Chambaz, à Annecy, également arrêtés, pour le compte des organisations savoyardes d'*Action française.*

Politique extérieure allemande

Les voyages diplomatiques se succèdent à intervalles si rapprochés qu'ils suffiraient, à eux seuls, à alimenter les bulletins de politique étrangère. Les dirigeants de Berlin ont, ces derniers temps, fourni par leurs déplacements une large contribution à cette chronique. M. von Papen est allé à Bratislava, tout juste après la réunion des représentants de la Petite Entente. M. Gœbbels a dirigé ses pas vers Athènes, et doit toucher barre, à son retour, dans d'autres capitales. Enfin, on commente beaucoup la visite à Budapest du ministre des affaires étrangères du Reich, le baron von Neurath. Il est vrai que ce dernier a une fille mariée dans la capitale hongroise, mais il n'a pas manqué l'occasion de s'entretenir longuement avec son collègue magyar, M. de Kenya, ainsi qu'avec le régent Horthy, qui l'a invité à une partie de chasse, et cette dernière rencontre a tout l'air d'être une suite à la récente visite de l'amiral au chancelier Hitler, à Berchtesgaden. Visiblement, le Reich hitlérien ne néglige aucune circonstance pour augmenter son influence dans l'Europe centrale et dans la presqu'île balkanique.

On remarquera peut-être que, dans ces allées et venues, l'Autriche semble avoir été délaissée. Aurait-on renoncé à la « nazifier » ? Certes pas, mais on recourt à des méthodes moins apparentes qu'autrefois, pas nécessairement moins efficaces. Notons en passant que les régions touristiques de ce pays, le Tyrol en première ligne, ont accueilli, malgré le mauvais temps, des hôtes très nombreux, offrant le spectacle de populations que les passions partisanes semblaient n'avoir jamais effleurées. A la perspective de jours meilleurs, les Autrichiens détournent-ils leurs regards de Berlin et de Munich ?

Berlin et Munich veillent à ce que le petit Etat fédéral subisse leur surprise. Par quels moyens ? Tout simplement à l'aide de l'épouvantail que Hitler et ses lieutenants agitèrent si bruyamment à Nuremberg : le bolchévisme. Il y a une quinzaine de jours, deux bombes déposées par des mains inconnues ayant explosé dans des trains, à la gare viennoise de l'Ouest et sur la ligne de Graz, la presse allemande s'empara de l'affaire, dénonçant l'Autriche comme la nouvelle cible de Moscou.

Il est bien certain que le marxisme, écrasé en février 1934, n'est pas mort et que l'avènement du Front populaire en Espagne et en France lui a insufflé une vie nouvelle. C'est en vain que le chancelier Schuschnigg a tenté de se concilier les milieux ouvriers qui adhéraient au parti socialiste lorsque celui-ci était autorisé. Néanmoins, des observateurs bien placés ne pensent pas que le communisme soit actuellement un danger pour l'Autriche.

Cela n'empêche pas l'Allemagne de claironner chez sa voisine son *Delenda Carthago.* Elle y a trouvé de l'écho. L'ancien chancelier Streeruwitz écrivait l'autre jour dans la *Reichspost :* « Les pays européens d'ordre ou à régime autoritaire doivent, par esprit de conservation, entrer dans le front antisoviétique... Du cap Nord à la Sicile, dressons le rempart pour le dernier combat dont dépendra le maintien ou la ruine de l'Occident. L'Autriche est au centre. Nous connaissons notre devoir. » La tactique allemande est d'ailleurs habile. Sachant que les Viennois sont parfois insouciants, même quand on leur parle des maléfices de Moscou, la propagande de Berlin a soin de mettre l'accent voulu sur le rôle des Juifs, ces « fourriers du bolchévisme », et l'on n'ignore pas qu'une notable partie du peuple autrichien a, de tout temps, été accessible aux excitations des antisémites. Ajoutez à cela que plusieurs grands journaux allemands ont pris une large diffusion en Autriche depuis l'accord du 11 juillet.

Il y a lieu, assurément, de tenir ses distances à l'égard des Soviets, même et surtout lorsqu'ils se donnent des airs inoffensifs, mais que cela ne nous empêche pas de voir clair dans le jeu de l'Allemagne. Elle agite l'épouvantail bolchévique pour attirer certains Etats dans son orbite et, dans le cas particulier, l'Autriche, pour gagner celle-ci au national-socialisme en vue de son absorption. Cette manœuvre n'a pas échappé à l'Italie. Le duce et le comte Ciano ont dû s'en entretenir l'autre jour avec le ministre des affaires étrangères autrichien, M. Guido Schmidt, et l'on attend de la prochaine réunion à Vienne des ministres des affaires étrangères d'Italie, de Hongrie et d'Autriche qu'elle contre-balance la pression naziste. Singulière amitié que celle de Berlin et de Rome ! *C. R.*

Valais

Le président du parti libéral-radical valaisan à l'honneur

Au cours de sa réunion de mardi dernier, le groupe radical des Chambres fédérales a désigné M. le conseiller national Camille Crittin comme candidat aux fonctions de scrutateur du Conseil national, en remplacement de M. Mermod (Vaud) qui a quitté le Conseil, étant devenu préfet.

Cette désignation fait le plus grand honneur au président du parti radical valaisan, dont l'activité et le dévouement sont très appréciées dans les milieux fédéraux.

Cet honneur rejaillit sur tout notre parti et sur notre canton.

Inspection des chevaux et mulets

L'inspection des chevaux et mulets (recensement des chevaux militaires), commencera le 12 octobre prochain. Doivent assister à l'inspection :

1. Le premier délégué de chaque commune ;
2. Le teneur de l'état des chevaux avec le dit état mis à jour et indiquant l'âge de chaque cheval ou mulet en 1936 ;
3. Le ou les inspecteurs du bétail munis de leurs registres mis à jour jusqu'à la date de l'inspection.

Ne doivent pas être présentés :

a) les chevaux et les mulets qui n'atteindront pas en 1936 les premiers l'âge de quatre ans, les seconds l'âge de trois ans ; b) les étalons ; c) les chevaux de la Confédération possédés par les officiers de cavalerie, les dragons et mitrailleurs de cavalerie de l'élite ; d) les chevaux des officiers ayant droit à la ration durant l'année ; e) les chevaux et mulets que leur état de santé ne permet pas de présenter ; f) les chevaux de la régie ; g) les chevaux du dépôt de remonte de la cavalerie et des cours de remonte ; h) tous les chevaux qui se trouveront le 12 octobre 1936 au service militaire ou dans une infirmerie vétérinaire.

Sans avoir droit à une indemnité, les propriétaires sont tenus d'amener leurs chevaux et mulets à l'heure et au lieu fixés pour l'inspection ; ils sont responsables de tous les frais qu'entraînerait leur retard. Pour les juments poulinières, le certificat de saillie devra être produit.

Les commissions d'inspection sont présidées :

Place de Sion : 1) par M. le major Wolff, Sion ; 2) par M. le cap. Gillioz Pierre, Isérables ; Place de St-Maurice : par M. le Lt-Col. Défayes, Martigny-Ville ; Place d'Aigle : par M. le major Dénéréaz, Lausanne.

Place de Sion : lundi 12 oct., 8 h., Grimisuat, place du village (Arbaz et Grimisuat) ;
Ayent, lundi 12, 14 h. 30, place St-Romain ;
Savièse, mardi 13, 8 h., place de St-Germain ;
Conthey-Bourg, mercredi 14, 8 h., pl. du Bourg
Nendaz, jeudi 15, 8 h., place de Basse-Nendaz (pour Nendaz et Veysonnaz) ;
Sion, vendredi 16, 8 h., pl. Midi (Sion, Salins) ;
Chamoson, samedi 17, 8 h. pl. Vatican ;
Ardon, lundi 19, 8 h., devant la cure ;
Vétroz, lundi 19, 14 h., maison d'école ;
Sion, mardi 20 oct., 9 h., place du Midi, inspection complémentaire pour tous chevaux et mulets n'ayant pas été présentés au recensement.
Bramois, lundi 12, 8 h., place de l'église ;
St-Léonard, lundi 12, 10 h. 30, place Gare ;
Granges, lundi 12, 14 h., battoir, Grange-Grône
Sierre, mardi 13, 8 h., champ de foire, Sierre, Chippis, Miège, Veyras, Venthône, Mollens ;
Chalais, mardi 13, 14 h. 30, place publique ;
Montana-Village, mercredi 14, 8 h. 30, place publique (Montana, Randogne, Chermignon) ;
Lens, mercredi, 14 h. 30, pl. publ. (Lens,Icogne);
Vissoie, jeudi 15, 9 h., place du village (Vissoie, St-Jean, Ayer, Grimentz) ;
St-Luc, jeudi 15, 14 h. 30,St-Luc et Chandolin;
St-Martin, vendredi 16, 8 h. 30, St-Martin-Mase
Nax, vendredi 16, 14 h., (Nax et Vernamiège ;
Vex, samedi 17, 8 h., Vex et Agettes ;
Euseigne, lundi 19, 9 h., Hôtel des Pyramides (Hérémence) ;
Evolène, lundi 19, 14 h., Hôtel Dent Blanche.

Place de St-Maurice : Liddes, lundi 12 oct., 9 h. Liddes et Bourg-St-Pierre ;
Orsières, lundi 12, 13 h. 30 (Orsières) ;
Sembrancher, lundi 12, 16 h., (Sembrancher) ;
Vollèges, mardi 13, 8 h., (Vollèges) ;
Le Châble, mardi 13, 14 h., (Bagnes) ;
Martigny-Bourg, mercredi 14, 8 h., (Trient, Bovernier, Martigny-Combe et Bourg) ;
Martigny-Ville, mercredi 14, 14 h., Ville, Bâtiaz
Saxon, jeudi 15,, 8 h. (Saxon) ;
Saillon, jeudi 15, 10 h., (Saillon) ;
Riddes, jeudi 15, 14 h., (Isérables, Leytron et Riddes) ;
Vernayaz, vendredi 16, 8 h., Finhaut, Salvan, Dorénaz, Vernayaz) ;
Evionnaz, vendredi 16, 11 h., (Mex, Collonges, Evionnaz) ;
St-Maurice, vendredi 16, 14 h., (Vérossaz, Massongex et St-Maurice) ;
Lavey, vendredi 16, 16 h. 30, (Lavey) ;
Charrat, samedi 17, 8 h. (Charrat) ;
Fully, samedi 17, 10 h., (Fully) ;

Place d'Aigle : Vouvry, jeudi 22 oct., 8 h. 30 ;
Port-Valais, jeudi 22 oct., 10 h. 30 ;
St-Gingolph, jeudi 22 oct., 14 h. 30 ;
Vionnaz, jeudi 22 oct., 16 h.
Monthey, vendredi 23 oct., 8 h. 30 ;
Champéry, vendredi 23 oct., 11 h. ;
Troistorrents, vendredi 23 oct., 14 h. 30 ;
Val d'Illiez, vendredi 23 oct., 15 h. ;
Collombey-Muraz, samedi 24 oct., 8 h. 30.

Nerveux?
Fatigué?
Surmené?
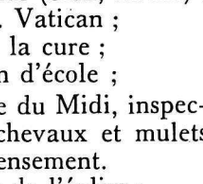
Mettez-vous au
CAFÉ HAG
fr. 1.50 le paquet
Café SANKA-BRESIL décaféiné - un produit HAG 95 cts. le paquet

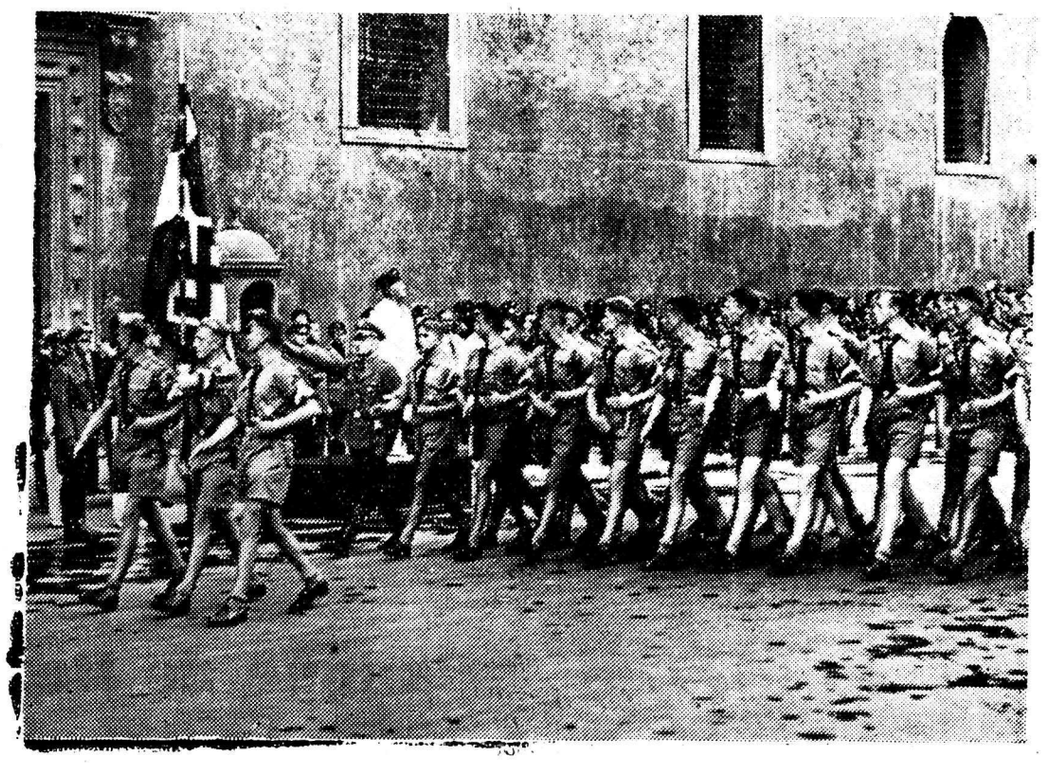

Le duce passe en revue 500 jeunes hitlériens

Devant le Palais de Venise, M. Mussolini a passé en revue 500 membres des Jeunesses national-socialistes, invitées par l'Oeuvre des Balillas.

Ligue antituberculeuse du district d'Entremont

Le 13 septembre, une assemblée qui a passé presque inaperçue du public s'est tenue à Sembrancher. Elle revêtait pourtant une importance capitale. Il s'agissait de la fondation d'une Ligue antituberculeuse.

La tuberculose fait chez nous, comme ailleurs du reste dans notre pays, des ravages énormes. Il faut absolument organiser une lutte méthodique contre elle.

Une centaine de personnes de bonne volonté, groupées par M. le préfet du district, M. Raphaël Troillet, se sont donc réunies le 13 septembre à la Maison bourgeoisiale de Sembrancher pour jeter les bases, ou mieux fonder une Ligue antituberculeuse.

Madame Dr Olivier, de Lausanne, et M. le Dr Kipfer, de Berne, l'un et l'autre médecins de haute valeur, spécialistes dans la lutte contre la tuberculose, avaient eu l'amabilité de se mettre à notre disposition pour nous orienter sur l'organisation des ligues contre la tuberculose. Ils le firent avec une clarté remarquable. Ce ne fut pas une conférence avec de la rhétorique, ce fut une orientation nette, précise, claire.

A l'issue de la réunion, un Comité se constitua sous la présidence de M. le préfet du district. Ce comité, composé de dames et messieurs de toutes les communes de la région, s'occupe dès maintenant de l'organisation définitive de la Ligue antituberculeuse du district d'Entremont. La tâche qui lui incombe est ardue mais il compte sur toutes les bonnes volontés pour la mener à bonne fin.

Dans le courant de l'automne des conférences seront encore données dans chaque commune du district ; nous profiterons de ces occasions pour demander des adhésions de membres aussi nombreuses que possible à notre mouvement. Il s'agit d'une œuvre de la plus haute nécessité et de la nécessité la plus pressante. Nous aurons besoin de moyens financiers aussi importants que possible pour aller de l'avant. Nous osons espérer que, malgré la crise économique dont nous souffrons, nous espérons dis-je, que chacun nous donnera son obole.

Des collectes faites dans notre district en 1930 avaient rapporté une somme de 1700 fr.

Des bienfaiteurs nous ont adressé des valeurs déjà fort appréciables, 600 fr. environ. D'autres nous ont promis leur concours. Nous remercions ici les uns et les autres, de tout cœur.

Des ressources plus importantes, je le répète, nous sont encore nécessaires pour aller de l'avant; elles nous seront aussi fournies par des adhésions de membres qui, nous l'espérons, viendront nombreux au mouvement.

Nos malades en valent bien la peine !

Comité de la Ligue antituberculeuse du district d'Entremont.

Emprunt de défense nationale. — Nous apprenons que le comité de la Section Monte-Rosa du Club alpin suisse a décidé de souscrire 1000 francs à cet emprunt. Espérons que d'autres sociétés valaisannes feront, dans la mesure de leurs moyens, le même geste patriotique.

Saison automnale. — La neige est tombée avec abondance sur les hauteurs et le vent qui souffle, la perspective des jours sombres nous donnent les premiers frissons.

Il faut pourtant secouer cette impression de mélancolie. A la campagne, pour l'instant, tout nous promet encore de beaux jours ; les pommes dans la plaine font courber les branches vers le sol avec une grâce incomparable ; les ceps sont lourds de grappes ; les épis de maïs dans bien des champs lèvent leur tête triomphante ; et quel spectacle apaisant que ces prés verts au milieu desquels les troupeaux broutent en faisant tinter leurs sonnailles, et ces chataigniers, ces noyers riches en promesses, sous lesquels s'attardent avec complaisance les jeunes bergers...

L'automne, l'automne royal de nos montagnes, qui endort lentement la nature dans une apothéose de pourpre et d'or, avant de la livrer au cruel hiver, ne va-t-il pas revendiquer ses droits ?

Il fait si bon vivre, durant ces journées doucement ensoleillées, qui semblent bercer un rêve imprécis, apaiser les tumultes de l'âme, fondre les sentiments dans une impression exaltée qui fait communier l'être avec cette nature si belle, semblant s'immatérialiser et se confondre avec l'infini.

Chaque saison a ses charmes pour ceux qui savent les apprécier. Et plus que jamais sachons goûter à ceux de l'automne. M.

Fully. — Tous les membres du parti libéral-radical et de la société de Jeunesse radicale de Fully, sont convoqués en assemblée générale, samedi le 26 crt, à 20 h. 30 au Collège.

Ils ne feront pas appel. — (Inf. part.) Le Tribunal d'Hérens-Conthey ayant porté son jugement dans l'affaire d'Ayent, les défenseurs des principaux inculpés avaient la faculté de faire appel au Tribunal cantonal s'ils n'avait pas été satisfaits de la décision intervenue. Or, telle n'est pas leur intention. Riand ayant été libéré le soir même du jugement, son avocat ne portera pas le procès devant la cour d'appel.

Quant à Ernest Fardel, le principal inculpé, condamné à quatre ans de réclusion, il aura fait, au printemps prochain, les deux tiers de sa peine et son défenseur, Me Jean-Jérôme Roten, pourra demander sa grâce au Grand Conseil, si son client se conduit bien pendant sa réclusion au pénitencier de Sion.

Il restera au for civil le soin de fixer les indemnités à la partie Chabbey et à la partie Rey. Pour la seconde, la situation de M. Evéquoz, qui avait demandé la condamnation des neuf inculpés principaux, sera délicate et elle pourrait bien susciter de petits incidents juridiques.

Cambrioleurs arrêtés. — On se rappelle qu'il y a quelque temps, les chapelles de Lourtier et Fionnay avaient reçu la visite de cambrioleurs qui avaient vidé les troncs.

Plainte a été déposée également pour un vol de fromage à la cave de la maison communale de Bagnes.

Après enquête et recherches, la police de sûreté, secondée par le gendarme de Bagnes, a réussi à dépister les cambrioleurs ; il s'agit de deux jeunes gens de Bagnes, qui finirent, après plusieurs interrogatoires, à entrer dans la voie des aveux.

Ils ont reconnu les cambriolages dans les chapelles de Lourtier et Fionnay, deux à l'Eglise du Châble, le vol du fromage, l'un ou l'autre vol de jambon, et une tentative de cambriolage au magasin Pache.

On a retrouvé au domicile des inculpés tout un arsenal de cambriolage : fausses clefs, passe-partout, etc.

La population sera heureuse d'apprendre que ces malfaiteurs, capables de faire d'autres coups, sont mis hors d'état de nuire.

Arrêtés par l'agent Clerc et le gendarme Imhof de Bagnes, ils furent conduit à la préventive de Martigny.

Abonnés et amis, faites-nous part de vos suggestions ! — La Rédaction et l'Administration du *Confédéré* recevra toujours avec plaisir les suggestions faites dans le but de l'amélioration des services du journal (abonnement, nouvelles, etc., etc.).

A propos d'initiatives. — Les décisions du Comité directeur de notre parti relatives au lancement d'initiatives populaires ont mis en émoi le *Nouvelliste*. Pour chercher à atténuer la portée de celle demandant que les préposés des offices de poursuites et faillites touchent des traitements fixes, il rappelle que le Département de justice et police étudie la question.

Le chef de ce Département nous sera sans doute reconnaissant d'avoir réussi à obliger le *Nouvelliste* de prendre sa défense ! !

Mais c'est justement parce que l'affaire dort que le comité de notre parti a décidé de consulter le peuple ; quand les mandataires n'agissent plus, les citoyens ont le devoir de passer par-dessus.

Quant à l'initiative relative à l'introduction de la R. P. à l'exécutif, elle empêche M. Ch. St-Maurice de dormir et une fois de plus il agite l'épouvantail du socialisme, quitte à écrire dans le journal le lendemain qu'il faut faire une place au socialisme évolutionniste !

Nous reviendrons sur cette initiative. Constatons que là encore le parti conservateur est responsable de son lancement. *Mr.*

Sierre. — *Kermesse de la Jeunesse radicale.* — Nous rappelons cette joyeuse manifestation qui réunira tous nos amis sierrois. (Voir aux annonces)

Fully. — *Bal de la « Liberté ».* — L'excellente musique « La Liberté » de Fully organise dimanche un grand bal. Qu'on se le dise.

Sion

Décisions du conseil communal

Réclame pour les vins : la commission d'agriculture est autorisée à faire quelques annonces dans les journaux pour attirer l'attention des intéressés sur l'utilité des timbres de garantie des vins de Sion.

Ouverture d'une nouvelle boucherie : au vu du rapport favorable de la commission de salubrité publique en ce qui concerne l'état des locaux et des installations, N. N. est autorisé à ouvrir une boucherie-charcuterie à l'avenue de la Gare.

Fête des vendanges : à la demande du comité, le conseil accepte d'offrir une modeste collation aux artistes et aux invités à l'occasion du vernissage de l'exposition des Beaux-Arts qui est prévu au programme de la Fête des vendanges.

Ecoles : sur la proposition de la commission scolaire, Mlle Marthe Ribordy est nommée maîtresse d'ouvrage manuel à l'école de la Muraz. — Il est voté un crédit de 655 fr. pour l'exécution de divers travaux de réfection au bâtiment scolaire de Châteauneuf.

Monthey

A la Ciba

La direction de l'Usine de Monthey de la Ciba vient de remettre la montre en or des 25 ans de service à M. Otto Brunner, contre-maître-mécanicien, conseiller communal, ainsi qu'à M. Paul Morand, menuisier-charron.

A ces deux jubilaires et amis nos vives félicitations et nos vœux de bonne santé.

La route des Giettes

On vient de mettre en soumission les travaux de construction du 1er tronçon de la route des Giettes qui comporte à peu près 3 kilomètres du point de départ près de la maison d'école de la Lapiaz jusqu'au lieu dit le « Sépey ». Dans quelques jours le premier coup de pioche sera donné et le coteau de Choex connaîtra l'animation particulière aux importants chantiers de terrassement.

Les autorités cantonales et fédérales qui ont inspecté le tracé de la route sont unanimes à le trouver parfait à tous les points de vue, ce qui est tout à l'honneur de M. E.F. Perrig, inspecteur-forestier de l'Association intercommunale de Monthey. auteur du projet

Quant à nos sympathiques « Choëlans » on devine leur joie à la pensée qu'ils pourront bientôt exploiter rationnellement leurs beaux mayens et descendre avec facilité leur bois.

Inutile de dire que nos nombreux chômeurs attendent avec impatience cette bienfaisante occasion de travail et qu'ils se réjouissent de la voir assurée pour de longs jours. On peut bien dire que si notre canton a énormément dépensé pour les routes de montagne, le district de Monthey n'a pas touché beaucoup de cette manne, de sorte qu'à ce point de vue les subventions qu'on va lui accorder seront une compensation.

Dans notre région si cruellement touchée et meurtrie par la crise mais dont les habitants supportent leur infortune avec une belle résignation, il n'y a qu'une voix pour louer les initiateurs de la future route, c'est-à-dire les autorités communales de Monthey. Arrivées au terme de leur mandat celles-ci peuvent regarder avec fierté le travail effectué pendant la législature qui s'achève et qui va laisser des monuments impérissables au point de vue social surtout.

Et lorsque l'artère à créer atteindra le point terminue au « Vuargne Burlo » d'ici quelques années, après avoir permis de résoudre au moins partiellement le problème si angoissant du chômage, on aura, en la parcourant, une pensée de reconnaissance à l'égard de ceux qui eurent l'idée de cet ouvrage et s'employèrent avec talent et persévérance à la réaliser. Au risque de blesser la modestie de notre dévoué président, M. Delacoste, nous devons relever la grande part qu'il a de la réussite de cette affaire.

Le coteau de Choex tout entier et nos sans-travail, comme aussi la population de Monthey, lui savent gré de cette preuve nouvelle de ses talents d'administrateur humain et avisé.

L'emprunt de défense nationale n'est pas autre chose qu'une prime d'assurance contre les dangers de guerre. Le peuple suisse, qui dépense chaque année des sommes considérables pour s'assurer contre tous les risques possibles : maladie, accidents, chômage, incendie, etc. — en quoi il se montre prévoyant et sage — n'hésitera pas à faire un petit sacrifice pour s'assurer contre la pire des calamités : la guerre. Et il souscrira en masse à l'emprunt de défense nationale.

Martigny

Moto-club valaisan. - *Section de Martigny.*

Les membres de la section de Martigny qui participeront à la course de régularité sont priés de se trouver, avec leur dame, au plus tard à 8 h. 30, devant le casino ; 1er départ à 9 h. Raclette.

Pharmacie de service

Du 26 septembre au 3 octobre : Pharmacie Lovey.

Martigny-Bourg. — *St-Michel.*

Rappelons les festivités organisées à Martigny-Bourg à l'occasion de la St-Michel. La Fanfare municipale vous recevra le plus chaleureusement.

« L'Agent No 13 » au Royal

C'est une étonnante, une douloureuse histoire d'amour que nous conte *L'Agent No 13*, le dernier film de la blonde Marion Davies et de Gary Cooper, que nous présente cette semaine le cinéma Royal.

On reverra également danc ce film Jeanne Parker, qui fit une si harmonieuse création dans *Sequoia.*

C'est la guerre sans merci que le livrèrent outre-Atlantique les Etats du Sud et ceux du Nord, il y a trois quarts de siècle, qu'il s'agit dans le nouveau film qui figure actuellement au programme du cinéma Royal. Il nous offre non seulement des scènes de campagne on ne peut mieux esquissée, mais encore d'admirables chœurs nègres et bon nombre de ces vieilles chansons d'esclaves qui sont actuellement à la mode, à juste titre d'ailleurs. Quant à Marion Davies, plus grave, plus délicieuse que jamais, et le toujours énigmatique Gary Cooper, ils incarnent avec une vérité passionnée leurs personnages. Un film qu'il faudra voir et même revoir.

Tous les dimanches, matinée à prix unique : *1 franc à toutes les places.*

« La Fanfare d'amour » à Martigny

C'est jeudi prochain qu'arrivera en gare de Martigny *La Fanfare d'amour*, dirigée avec compétence par M. Gravey Fernand, 1er prix du Conservatoire de Paris. Elle restera 4 jours à Martigny. Plusieurs concerts sont prévus vers la fin de la semaine ainsi qu'un concert le dimanche en matinée, pour permettre aux gens des environs d'applaudir ce réputé corps de musique.

Chambres fédérales

Conseil national

Le Conseil national a entendu développer jeudi plusieurs postulats et interpellations. Tout d'abord M. Vallotton, radical vaudois, a demandé au Conseil fédéral qu'une action énermique soit entreprise pour ranimer le tourisme dont la situation est désespérée. (Voir dans le supplément le détail de cette interpellation).

Pour sa part, M. Wuthrich, indépendant zurichois, a préconisé l'adoption d'un programme général de reconstruction économique s'applicant en particulier à l'exportation et au tourisme.

M. Schirmer, radical st-gallois, a regretté que le projet du gouvernement sur l'encouragement des exportations soit de proportions aussi modestes. Il espère que le Conseil fédéral entreprendra une action de grande envergure, les moyens financiers devant en être fournis par un impôt général sur le chiffre d'affaires qui rapporterait 300 millions de francs par an.

M. le conseiller fédéral Obrecht a répondu jeudi après-midi. En ce qui concerne le tourisme et l'industrie hôtelière, il estime que la réputation de cherté de la Suisse est fort exagérée. Si le tourisme a reculé, c'est avant tout par des restrictions mises par des Etats étrangers au trafic des devises et autres mesures qui portent préjudice à l'hôtellerie. Ainsi, vis-à-vis de l'Allemagne, il serait inutile de baisser les prix pour les touristes puisque la quantité des devises mises à leur disposition serait la même. Le Conseil fédéral est disposé à entreprendre une action de grande envergure mais cela coûtera cher. Quant à imposer des tarifs obligatoires aux hôteliers, c'est une tâche qui appartient aux intéressés eux-mêmes.

Les incartades de M. Nicole

En fin de séance, M. Reichling président du Conseil, lit une déclaration des groupes nationaux (y compris les Jeunes paysans et Duttweiler) critiquant l'attitude de M. Léon Nicole lors de son discours à Evian, dimanche.

M. Léon Nicole s'élève, en termes violents, contre la déclaration des groupes nationaux, disant qu'il ne voyait pas de mal pour un magistrat de parler devant un auditoire composé en même temps de citoyens suisses et étrangers. A son sens, cette déclaration n'est qu'une grossière manœuvre électorale de la part des groupes nationaux.

Comme le langage de M. Nicole s'envenime de plus en plus, M. Reichling l'interrompt et demande au Conseil l'autorisation de lui couper la parole. Cette autorisation est accordée par 63 voix contre 23. M. Léon Nicole conclut que, si on l'empêche de parler, tout au moins on ne l'empêchera pas d'écrire et qu'il publiera ses déclarations dans la presse.

Conseil des Etats

Le Conseil des Etats a adopté par 27 voix contre 4 la proposition du Conseil fédéral fixant à 34 francs le quintal le prix d'achat du blé indigène pour la récolte de 1936.

M. Bosset, radical vaudois, avait insisté pour que, conformément à l'article 6 de l'ordonnance d'exécution, il soit tenu compte, dans la fixation du prix, du poids du grain à l'hectolitre.

Chez les radicaux vaudois

Dimanche aura lieu au Casino de Montbenon, à Lausanne, le Congrès de nos amis vaudois ; ils entendront MM. le colonel commandant de corps Guisan et M. le conseiller national Rochat, parler de l'emprunt en faveur de la défense nationale.

A midi, repas en commun au Comptoir suisse.

Dernières nouvelles

La tension sino-japonaise

La situation s'aggrave d'heure en heure

Après les incidents survenus à Changhaï (que nous publions d'autre part), les autorités japonaises ont décidé l'occupation des quartiers de Hongkyou et de Tchapei par les troupes japonaises ; ce voyant, les autorités chinoises ont proclamé la loi martiale pour toute la ville de Changhaï. La situaton s'aggrave d'heure en heure. La zone démilitarisée est occupée par les troupes et les voies d'accès à la concession internationale sont surveillées par des détachements japonais qui ont mis des mitrailleuses en position.

En raison de la gravité de la situation, les membres des corps de volontaires étrangers ont été mobilisés. Des piquets japonais fouillent le quartier de Hongkyou ; les passants sont arrêtés sur la voie publique et interrogés ; les personnes suspectes sont fouillées. On craint une répétition des événements de 1932, qui avaient été provoqués par l'assassinat d'un prêtre japonais.

***

Le taux d'escompte relevé en France

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France accusant une nouvelle sortie d'or de 840 millions, le Conseil général de la Banque a relevé de 3 à 5 % le taux de l'escompte, de 4 à 6 % celui des avances sur titres et de 3 à 5 % celui des avances à 30 jours.

D'autre part les souscriptions pour l'émission de dix milliards de bons du trésor viennent d'être suspendues, et M. Vincent-Auriol a annoncé dans un bref communiqué qu'elles avaient « largement dépassé 4 milliards ».

***

En Espagne

Grave violation des propriétés allemandes

Des miliciens rouges ont pénétré dans la maison du Front du travail allemand et dans l'Ecole allemande de Madrid, ont fouillé toutes les pièces et enlevé les documents qui s'y trouvaient.

Le chargé d'affaires du Reich à Madrid a énergiquement protesté contre ces faits et a exigé la restitution des objets volés et la garantie que les propriétés allemandes seront protégées efficacement.

Le secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères a exprimé à nouveau ses regrets et a contesté que les perquisitions aient été ordonnées par les autorités. Il a en outre donné l'assurance que les propriétés allemandes seront protégées et que les coupables seront arrêtés.

***

Inquiétudes communistes

Sous le titre « M. Eden a-t-il proposé à Léon Blum la rupture du pacte franco-soviétique ? », l'« Humanité » écrit :

« Si nos renseignements sont exacts, l'entrevue Blum-Eden a été plus importante encore qu'on le pensait. Les milieux très liés au Foreign-Office disent que ce qui est recherché par Londres est un bloc occidental dont l'U.R.S.S. doit être exclue, par conséquent dirigé contre elle. M. Eden n'aurait-il pas fait remarquer à Léon Blum que le pacte franco-soviétique empêche un tel accord avec l'Allemagne ? Ne lui a-t-il pas demandé la rupture du pacte franco-soviétique ? »

***

Un attentat à Belgrade

Un attentat a été commis sur la personne de M. Bogdan Milintchitch, député à la Skouptchina, membre du parti gouvernemental yougoslave.

Des inconnus ont tiré des coups de feu sur lui, par derrière. Le député a été transporté à l'hôpital. Une balle a pénétré dans la tête. Son état est désespéré.

Jeune fille tuée par un cycliste

Mardi, une jeune fille de 15 ans, Simone Gisler, de Belfaux, près de Fribourg, voulant traverser la rue derrière un camion, ne vit pas arriver, en sens contraire, un cycliste qui la renversa. Relevée avec une fracture du crâne, elle expira bientôt à l'Hôpital cantonal de Fribourg.

Les suites d'une piqûre d'insecte

Un garçonnet de dix ans, le petit Fraiermuth, dont les parents sont agriculteurs à Zeiningen, avait été piqué au nez par un insecte. Une infection s'étant produite, l'enfant fut transporté à l'hôpital où il succomba. Ses camarades d'école se rendirent dans les bois pour chercher du lierre destiné à préparer une couronne mortuaire. Un écolier âgé d'une quinzaine d'années tomba d'un sapin et se blessa grièvement.

Convention Georges Jeffrey

Une grande convention de réveil, sous la présidence de M. George Jeffrey, de Londres, se tiendra cette année à Lausanne, au Comptoir suisse de Beaulieu, dans la grande Halle (10.000 places) du 14 au 18 octobre inclus. L'entrée est libre et gratuite à toutes les réunions.

Un soldat tué par le train

Mercredi matin, un fusilier de la deuxième compagnie du bat. 81, Paul Elser, 20 ans, instituteur, qui effectua les manœuvres de la 6me division, assurait la garde de la ligne de chemin de fer près de Baldstatt. Il se tenait tout près de la voie. Des camarades lui crièrent qu'un train arrivait, mais le soldat fut atteint par le train et projeté sur la chaussée, à une dizaine de mètres plus loin. Il eut le crâne fracturé et succomba peu après On pense qu'il avait été gagné par le sommeil.

Un incendie au Jura bernois

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit, un incendie a complètement détruit un immeuble appartenant à M. René Monnot, chef de section à Fregiécourt, district de Porrentruy.

La population alarmée a cru qu'il s'agissait de l'exercice de couverture de frontière.

Etranger

A l'ASSEMBLEE DE LA S. D. N.

Le négus y représentera son pays

La commission de vérification des pouvoirs de l'assemblée de la S. d. N., après avoir pris connaissance du rapport de son sous-comité de juristes, a décidé de renoncer au recours à la Cour permanente de justice internationale de La Haye. La délégation éthiopienne, le négus en tête, mise au bénéfice du doute planant sur la validité de ses pouvoirs, sera donc admise à continuer de siéger au sein de l'assemblée, à Genève.

Cette décision a été accueillie, comme bien l'on pense, fort sèchement par les milieux intéressés italiens. Car n'est-ce là la preuve flagrante que la majorité des puissances désapprouve la violation du territoire éthiopien par l'Italie ? Aussi ce dernier pays menace-t-il de sortir de la S. d. N.

Il n'a d'ailleurs rien à y faire, puisqu'il n'a pas voulu respecter les principes de l'institution.

La Suisse s'est abstenue.

Madrid formera une armée populaire

Au cours d'une réunion de cabinet, qui a duré plus de cinq heures, les ministres espagnols ont décidé la formation d'une armée régulière populaire et la mobilisation de tout individu valide qui veut défendre la république. Une proclamation sera publiée mercredi, annonçant la décision ministérielle et invitant les républicains de Madrid à se faire enrôler. La milice sera ainsi soumise à la discipline militaire et subordonnée directement au ministère de la guerre. Ceci signifie une centralisation des pouvoirs militaires. Le commandement de la milice sera retiré aux organisations de partis ou de syndicats.

Il ressort de cette proclamation gouvernementale que les ministres comptent sur une lutte prolongée. Les partis du Front populaire, les communistes, les socialistes, les républicains de gauche et l'Union républicaine ont publié un manifeste invitant tous les citoyens valides à se rendre au front, afin d'aider « à vaincre les traîtres militaires qui échangent des territoires espagnols contre des fusils et des avions ».

Grave incident sino-japonais

Dans la concession internationale de Shanghaï, un marin japonais a été assassiné par un inconnu et deux autres blessés. Les matelots appartenaient à la compagnie de débarquement naval japonais et se promenaient le long de la concession internationale lorsque furent tirés des coups de feu. Un Chinois qui aurait été parmi les agresseurs a été immédiatement arrêté.

Cet incident est des plus grave et il est certain que le Japon en profitera pour débarquer sur le territoire chinois de nouvelles troupes.

Nos Echos

Une invention nouvelle

Trois véhicules en un seul : une auto, un bateau et un sous-marin ! Telle est l'invention que vient de réaliser un constructeur de Lons-le-Saulnier. La machine pèse 900 kilos, est longue de 4 mètres 20 et est mue par un moteur de 4 CV qui peut l'entraîner à la vitesse de 30 km. à l'heure sur route, de 15 km. sur l'eau et de 12 km. sous l'eau. On demande maintenant un appareil qui, à ces trois qualités, joigne celle de se mouvoir dans l'air !

Près de Lourdes, un rapide tamponne un omnibus

Un train express venant de Bordeaux a été tamponné à 14 h. à 100 mètres du deuxième passage à niveau près de la gare d'Ossun, à 4 km. de Lourdes, par un train omnibus parti de Lourdes à 13 h. 45. On a retiré 14 morts. Il y a 20 blessés qui ont été transportés dans les hôpitaux et cliniques de Lourdes. La circulation est complètement interrompue.

Des bouchons en bois de peuplier

Les fabricants de vins mousseux du sud de l'Allemagne viennent de décider de ne plus employer de liège pour la fermeture des bouteilles : les bouchons seront désormais fabriqués en bois de peuplier ou de tremble, taillés selon une méthode spéciale qui confère à l'ensemble du bouchon une élasticité aussi grande que celle du bouchont de liège. Le bouchon peut se tirer avec un tire-bouchon ordinaire et ne donne aucun goût au vin. L'Allemagne achetait en Espagne pour 60 millions de fr. de liège destiné à la fabrication des bouchons ; l'utilisation généralisée du bois de peuplier ou de tremble va supprimer ces importations.

Est-ce la réalisation d'un des premiers points du grand plan de « libération économique » que vient d'annoncer le chancelier Hitler ?

Les automobiles dans le monde

Il y avait, en 1935, dans le monde, 37 millions d'automobiles. Plus des deux tiers, soit 26 millions, se trouvaient aux Etats-Unis. Le Canada en comptait 1:176 mille 126, soit plus de deux fois le nombre d'autos canadiennes de 1923, plus de trois fois celui de 1919 et vingt-trois fois celui de 1914.

Un commentateur instruit

On projette à l'heure actuelle, aux Etats-Unis, un documentaire sur l'île de Sainte-Hélène. Ce film est commenté par un personnage qui poussa la vérité historique à appeler Napoléon Ier : *« Feu* Napoléon Bonaparte ».

Les Sports

Grand prix cycliste de la ville de Sion

Les amis du sport cycliste peuvent prendre connaissance à la vitrine du magasin J. Titze à Sion du tracé du Grand Prix 1936. Ils verront qu'il diffère totalement des précédents. Celui de cette année se dispute sur un petit circuit à parcourir 33 fois. La population pourra ainsi suivre l'effort des coureurs, constater le temps que mettont les amateurs pour combler le retard de cinq minutes qui les sépare des débutant. Elle pourra applaudir ses favoris lors des nombreux sprints qui se disputeront sur la route de l'Hôpital. Plusieurs sportifs tiendront même à offrir une prime pour augmenter le nombre des sprints. Enfin le dernier tour verra triompher l'heureux gagnant du superbe vélo offert par Pierre Ferrero, Salon du cycle. Ce que la population ne s'imagine pas, c'est le nombre de personnes que nécessite une course organisée sur un aussi petit circuit. Il ne faut pas moins de 20 pointeurs pour contrôler à chaque tour le passage des coureurs. Avec les commissaires de route, les policiers, les caissiers, les vendeurs, etc., ce nombre s'élève à 85. Heureusement que tous sont assez sportifs pour travailler gratuitement.

Riddes : championnat de lutte libre.

Deux jours encore nous séparent de la manifestation, soit le 1er championnat valaisan de lutte libre, organisé à Riddes le 27 septembre, par l'Association cantonale des gymnastes aux nationaux.

Comme nous l'avions prévu, cette journée sportive promet d'être des plus intéressante. En effet, plus de 50 gymnastes lutteurs se sont inscrits. Nous y trouvons les Mayor, Cretton, Varone, Défago, Juilland, Gaillard, toute la série, quoi ! Nous aurons donc l'occasion d'applaudir de belles passes. Les luttes débuteront dès les 13 h. ; à 18 h., proclamation des résultats; dès 20 h., bal. Une cantine bien achalandée vous attend sur la place de fête.

Que toute la population se donne donc rendez-vous à Riddes dimanche ; elle encouragera par sa présence et ses applaudissements les gyms lutteurs, ainsi que les dirigeants de la vaillants Association des gymnastes nationaux. *En cas de mauvais temps, cette fête sera renvoyée au 4 octobre.*

Martigny I - Monthey II

Dimanche le Stade de Martigny sera le théâtre d'une importante partie de championnat suisse, entre Martigny I et Monthey II, qui vient de battre nettement Aigle I par 5 buts à 1. Aussi nombreux seront les fervents de la balle ronde de la région qui se donneront rendez-vous dimanche au Stade de Martigny.

Comme lever de rideau, à 13 h. 30, on aura le plaisir de voir à l'œuvre la seconde équipe de Sion contre Martigny II b.

Les matches de dimanche

Ligue nationale : Lausanne aura la partie dure en face de Bienne et un match nul serait normal. Servette ira se faire battre à Berne par Young-Boys. Grasshoppers et Berne semblent de force égale. Chaux-de-Fonds sur son terrain pour arriver à bout de St-Gall. Bâle devra certainement s'incliner devant Lugano. Lucerne sera battu par Young-Fellows.

Ire ligue : Monthey-Porrentruy ; Cantonal-Soleure ; Aarau-Fribourg ; Vevey-Concordia ; Urania-Montreux et Granges-Olten.

IIme ligue : Sierre-Lausanne II ; Sion-La Tour ; Forward-Stade Lausanne et Vevey II-Nyon.

IIIme ligue : Martigny-Monthey II ; Villeneuve-Chippis ; Montreux II-Aigle.

IVme ligue : St-Maurice-Martigny II a ; Montreux III-Vouvry ; Villeneuve II-Monthey II; Bouveret-Bex; Martigny II b-Sion II ; Ardon-Saxon ; Viège-Grône ; Brigue-Sierre II ; Chalais-Chippis II et St-Léonard-Granges.

Les nombreux et fidèles amis du Razvite

sont avisés de l'heureuse naissance d'une nouvelle boîte de 125 gr. à 1.80. Le contenu en est parfumé à la lavande et enchantera ceux qui s'en serviront. La crème à raser Razvite supprime blaireau, eau chaude et prend soin de votre épiderme.

Gros : F. UHLMANN-EYRAUD S. A., Genève

ST.MICHEL Martigny-Bourg **Café Bianchetti**

Raclette

à partir de 16 h., **50 et. la ration.** *Se recom.: Jules Farquet*

UN BEAU FILM **AU ROYAL**

L'AGENT No 13

JEUNE HOMME

18 ans, de toute confiance, ayant travaillé une année déjà dans bureau important, **cherche place pour continuer son apprentissage.** S'adresser sous OF 103 M à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

SACS de dames

MAGASIN de l'Imprimerie Nouvelle Martigny. Tél. 61.119

SIERRE-GLAREY **Samedi 26 - Dimanche 27 sept. 1936**

KERMESSE **de la Jeunesse libérale-radicale de Sierre**

Cantine - Tombola - Raclette - Jeux divers

VENEZ A LA

FOIRE

DU 28 SEPTEMBRE, et

faites une visite à nos Magasins, nous avons préparé une quantité d'articles avantageux à votre intention.

PORCELAINE

Tasse et sous-tasse, blanche, forme torse, conique ou cylindrique **-.45**

Tasse et sous-tasse, décorée, forme torse, conique ou cylindrique **-.45**

2 Tasses à thé avec sous-tasse, porcelaine japonaise **-.95**

Assiette à soupe ou à légume, porcelaine festonnée avec filet or **-.75**

Plat ovale, porcelaine festonnée, avec filet or, grandeur 30 cm. **1.50**

Série de 3 saladiers, porcelaine décorée, 19, 21 et 23 cm. **1.95**

FAIENCE

2 bols faïence blanche, 14 cm. pour **-.75**

6 bols faïence blanche, 11 cm. pour **-.95**

Vase de nuit, faïence décorée **1.25**

Saladier rond, faïence décorée, 24 cm. **1.45**

Pot à lait, décoré, cont. 2 l. **1.95**

Garniture de lavabo décorée, 2 pièces **3.90**

VERRERIE

Moutardier, en verre **-.30**

Presse-citron, en 2 parties **-.50**

Verre à pied, guilloché **-.50**

8 verres à vin, coniques ou tonneaux **-.95**

Salière à suspendre, en verre **1.75**

Fromagère en verre moulé **1.95**

ALUMINIUM

Poche, **Ecumoire** ou **Spatule**, en aluminium **-.60**

Couvercle universel, diam. de 20 à 22 cm. **-.95**

Plat à œufs, en fort aluminium, diamètre 16 cm. **1.—**

Marmite bordée, forme basse, 20 cm. **1.95**

Casserole suisse, 20 cm. **2.25**

Passoire à salade, sur pieds 22 cm. **2.25**

BROSSERIE

Brosse pour évier en rizette **-.25**

Brosse à récurer, toutes formes, depuis **-.35**

Frottoir, rizette, à emmancher depuis **-.50**

Balai en coco, à emmancher, 30 cm. **-.75**

Brosse à tapis, en rizette, vernie **-.75**

Balai d'appartement, crin de cheval, monture vernie, 28 cm. **1.95**

NETTOYAGE

Savon parfumé « Perfecta », le morceau de 400 gr. **-.25**

7 morceaux Savon de Marseille, 300 gr., 72 % d'huile **-.95**

Encaustique, blanche, jaune ou orange, boîte de 500 gr. **-.75**

Savon mou, boîte de 1 kg. **-.60**

Savon mou, le seau de 5 kg. **2.75**

Lessive Perfecta, la boîte de 500 gr. **-.50**

Papier de toilette crêpé ou lisse, les 4 rouleaux **-.95**

2 Serpillères, grises renforcées **-.75**

5 paquets d'**Allumettes**, soit 50 boîtes **-.95**

Bougies de ménage, 8 pièces, 250 gr. **-.50**

3 Torchons à poussière ou à relaver **-.45**

CHEZ

SONSET S.A.

MARTIGNY

Banque Populaire de Martigny

Dépôts | **à vue** / **en Caisse d'Epargne** / **à terme**

Toutes opérations de Banque

Notre Etablissement est contrôlé par les services fiduciaires de l'Union suisse de Banques Régionales

Closuit & Cie

Banque de MARTIGNY

Maison fondée en 1871

Caisse d'épargne : 3.50 %

au bénéfice des garanties légales.

Comptes à vue : 2.25 %

Encaissement de tous coupons.
Achat et vente de titres.
Souscription à tous emprunts.
Encaissement d'effets de commerce.
Achat et vente de valeurs étrangères.

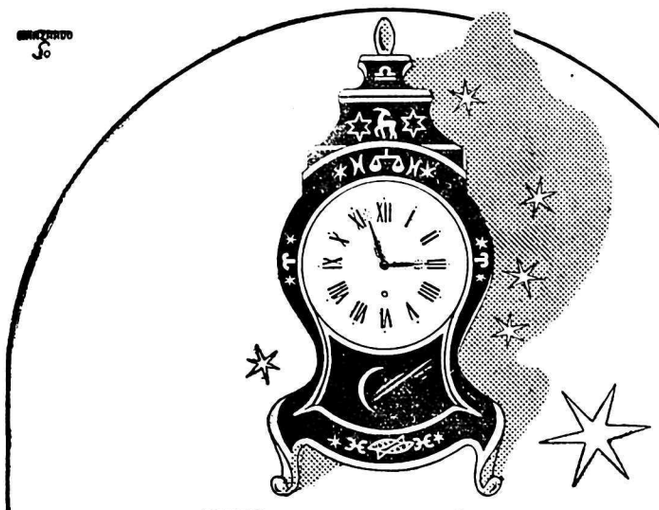

Recette

pour gagner 250,000 francs en 5 minutes

Asseyez-vous. Prenez un bulletin de versement (chèque postal). Ecrivez-y avec confiance: „10 fr. pour un billet de la loterie „ARVE" Compte de chèques postaux VII 6700. Veuillez m'envoyer le billet qui gagnera le gros lot d'un quart de million." Répétez trois fois, avec conviction: Je gagnerai sûrement. Puis, vite, portez le chèque à la poste. En rentrant chez vous, vous pouvez déjà vous demander comment vous emploierez les 350,000 fr.

Les 5 minutes les mieux payées du monde.

Ainsi, en 5 minutes, vous aurez fait le nécessaire, car la Fortune sourit toujours aux audacieux, aux résolus, aux braves.

Si vous voulez être tout à fait sûr de gagner, procurez-vous, seul ou en commun avec vos amis, une série complète de 10 billets à fr. 100.—: elle vous garantira un billet sortant, peut-être celui du gros lot! Donc: d'une façon ou de l'autre, il vous faut un billet de l'„ARVE", à cause des 25,044 lots, à cause du quart de million! N'hésitez pas! L'employé de la poste vous attend!

1er	lot	250 000
2e	„	100 000
3e	„	50 000
4e	„	25 000
5	fois	10 000
10	„	5 000
25	„	1 000
50	„	500
200	„	200
750	„	100
4000	„	40
20000	„	20
25,044 lots		
1,250,000 Fr.		
comptants		

TIRAGE le 5 DÉCEMBRE 1936

Les lots seront envoyés dans tous les cantons, sans aucune déduction

La Banque cantonale lucernoise garantit le payement de tous les lots. Commandez contre remboursement ou en versant le montant au compte de chèques postaux **VII 6700**; ajoutez 40 cts pour les frais de port, s. v. pl.; liste de tirage 30 cts. **Bureau de la loterie:** Hirschmattstrasse, 13, **Lucerne.**

Billets de fr. 10.—, Envoi discret. **Séries** (10 billets) **fr. 100.—** avec un gagnant garanti. **Garantie de la Banque cantonale.**

ARVE Votre voyage vers le bonheur

Loterie lucernoise pour la création d'occasions de travail.
Concessionnée par le Conseil d'Etat du canton de Lucerne.

Docteur

Ch. Broccard

MARTIGNY

de retour

Martigny-Bourg **Place du Pré de Foire**

Dimanches 27 septembre et 4 octobre

Grande Kermesse

à l'occasion de la **St-Michel** organisée par la **Fanfare Municipale.**

JEUX DIVERS — CANTINE SOIGNÉE

Dès 16 h.: Bal champêtre

INVITATION CORDIALE.

Un vaste champ d'orge

puisant jour après jour, pendant six mois de l'année, dans chaque rayon de soleil, une énergie vivifiante qui rend chaque grain d'orge capable d'engendrer une vie nouvelle.

Tout ce qui est soluble

dans ce grain, c'est-à-dire tout ce qui est digestible pour l'homme, est extrait minutieusement.

Ainsi naît l'extrait de malt Wander.

Si l'on employait des températures élevées, des acides ou des agents conservateurs, il ne subsisterait rien de bon, sinon de la matière morte.

LES EXTRAITS DE MALT WANDER:
Pur, lors de toux et de maux de gorge,
A la chaux, lors de faiblesse générale des os;
Ferrugineux, lors d'anémie et de chlorose,
Au bromure, remède éprouvé lors de coqueluche.

Comment vous en souvenir?

Demandez nos prospectus, vous y trouverez de précieux conseils!

DR. A. WANDER S.A., BERNE

B 67

FULLY **Dimanche 27 septembre**

Grand BAL

organisé par la Fanfare **„La Liberté"**

TOMBOLA — Orchestre **„Palmyre"**

Se recommande : LE COMITÉ.

Chien de chasse

Suis acheteur bon courant, chassant tout gibier. Préférence **jeune mâle.**

Offres sous chiffre OF 8098 M à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Perdu

jeune chien-loup

Prière d'en aviser M. Georges Moulin, Martigny

Registres

Imprimerie Nouvelle A. Montfort, Martigny

Banque Tissières Fils & Cie

MARTIGNY

Dépôts à terme, 3 ans 4 %
Dépôts à terme, 5 ans 4 1/4 %
Caisse d'épargne 3 1/2 %

(entièrement garantie selon ordonnance cantonale de décembre 1919, par **Dépôts** de Fonds Publics Suisses au **100 %** remis par nous entre les mains de l'Etat)

La Banque Tissières Fils & Cie, a été contrôlée pour les comptes de 1935, par une Fiduciaire Suisse, conformément à la Nouvelle loi fédérale sur les Banques

Routes en béton

Sécurité !

Supplément du vendredi

LE CONFÉDÉRÉ

Martigny, vendredi 25 septembre 1936. *No 112.*

Le jus de raisin en santé et en maladie

La vérité que les enfants chantent au moment de la vendange autour des cuves et les moineaux dans les treillis finit aussi par convaincre les adultes : rien de meilleur que le jus de raisin.

Le raisin et son jus inaltéré sont d'abord un aliment. Et quel aliment ! On l'a appelé « le lait végétal ». Si vous étiez amateur de chimie, je vous servirais le menu de tout ce que les savantes recherches ont trouvé dans la grappe dorée et dans le moût qui s'écoule en mince filet visqueux de la bouche du pressoir. Inutile de parler du sucre ; ça se sent. Mais ce que le public sait moins, c'est que ce sucre de raisin vaut bien mieux que les morceaux cristallisés que les enfants dérobent derrière le dos de leur maman. Si vous voulez faire du plaisir à Jean ou à Jeanne qui a fait une commission, ne lui donnez ni des bonbons, ni des sucettes ; une pomme, un raisin vaut bien mieux. Pas besoin d'ajouter que le sucre de raisin qui plaît aux enfants réjouit aussi les vieux.

Pourquoi ? Parce que, dans la grappe, dans le jus, ce sucre est mélangé à des sels minéraux variés. Il est vrai que ces sels ne brûlent pas dans notre corps comme le sucre et le beurre. Longtemps on n'y faisait guère attention, mais maintenant on sait pertinemment qu'ils sont nécessaires pour que les aliments proprement dits nous profitent. Vous avez peut-être dans des boîtes rondes ou carrées des poudres de toutes sortes préparées par des chimistes très habiles. Que vaut le savoir-faire du plus savant homme auprès de la sagesse infinie du grand chimiste céleste qui a composé les sucs de notre corps et ceux des plantes destinées à notre alimentation ! Si nos grappes dorées, devenues carillons, pouvaient chanter leur richesse exquise en sels minéraux, c'est tout une légion de gardes qu'il faudrait mobiliser autour de nos vignes. Ce n'est pas pour rien que les cures de raisin sont si appréciées.

Aux sels minéraux sont associées les vitamines. Vous en avez déjà entendu parler ; elles jouent dans notre organisme un peu le même rôle qu'une bonne huile de graissage dans les machines. Vous en mangez avec la salade et les légumes frais. Le raisin vous les fournit par surcroît.

Avec le jus de raisin stérilisé, vous avez toute l'année une excellente boisson alimentaire pour vos jours de santé. Et en cas de maladie ? Là aussi vous éprouverez son action bienfaisante, si vous ne l'avez pas déjà fait.

Les médecins qui se sont occupés spécialement de la valeur thérapeutique du jus de raisin, comme du raisin d'ailleurs, nous en disent beaucoup de bien.

Il supprime la constipation. Il est recommandé dans beaucoup de troubles du tube digestif. Il agit d'une façon favorable sur la pression sanguine. Il stimule l'appétit et régularise le poids du corps, etc., etc.

J'arrête ici mon éloge du jus de raisin. Rien d'étonnant que la science du médecin et de l'alimentation ait fini par pénétrer dans les milieux économiques.

La conservation du jus de raisin avance à grands pas. Des essais effectués en Valais ont donné de très bons résultats. Il s'agit de continuer dans cette voie frayée par des viticulteurs et des commerçants. Il s'agit de rattraper le temps perdu, car de bonnes occasions ont été manquées. A l'exposition de Sierre de 1928, par exemple, il s'est vendu des milliers de bouteilles d'eau et de boissons artificielles. Nos jus de raisin auraient alors pu être connus avantageusement par une nombreuse et sympathique clientèle de visiteurs. Des occasions semblables petites ou grandes se représentent de nouveau. Il s'agit d'être prêt.

Il s'agit surtout de faire bénéficier également d'abord les familles des vignerons, ses femmes et ses enfants des immenses bienfaits du jus de raisin pendant toute l'année pour le bonheur et la santé des petits et des grands.

Faire connaître, apprécier les jus dorés de nos coteaux, voilà la tâche que s'est proposée la commission cantonale valaisanne de stérilisation des moûts et de jus de fruits. Il en résultera un bien-être général, parce que la santé publique en sera améliorée, et que la crise de mévente des vins sera en grande partie diminuée, par suite de ces nouveaux débouchés qui écouleront nos produits viticoles, sous forme de jus de raisins valaisans.

Les autres cantons sont en avant, suivons leurs traces. *G.*

N.-B. — Le prof. Rollier, de Leysin, dit : *« Boire du jus de raisin non fermenté, c'est absorber du soleil tout pur ».*

Le prof. Labbé : *« L'action du raisin frais est comparable à celle d'un sérum vivant. »*

Le jus de raisin permet la cure de raisin toute l'année.

L'étendue de notre frontière nous oblige de prévoir des fronts relativement larges, que nos faibles effectifs ne pourront protéger que si leur feu est suffisamment renforcé par de puissants moyens de combat. Si nous voulons doter notre armée des moyens de combat qui lui sont indispensables pour remplir sa mission, souscrivons à l'emprunt de défense nationale.

La crise du tourisme

L'interpellation suivante, appuyée par trente parlementaires, vient d'être déposée au Conseil national par M. Vallotton, conseiller national :

La crise qui pèse sur le tourisme et l'hôtellerie suisses s'est cruellement aggravée depuis 1930. Nos hôtels ont aussi vides que nos trains, alors que des flots de touristes se déversent sur d'autres pays d'Europe. Seules, des mesures énergiques et immédiates peuvent sauver de la ruine l'industrie hôtelière.

Ce n'est que par une action conjuguée de la Confédération, des CFF, des chemins de fer secondaires, des hôteliers, des offices de tourisme et agences de voyages, des grandes associations d'automobilistes et des autres intéressés qu'une catastrophe hôtelière pourra être évitée.

Voici le programme d'action qui devrait être mis immédiatement à l'étude et réalisé — du moins dans ses points essentiels — avant la saison d'hiver 1936 :

1. Appui financier de la Confédération sous une forme à déterminer ;

2. Réduction des tarifs des CFF (personnes et bagages) aussi bien pour les voyageurs domiciliés en Suisse que pour ceux domiciliés à l'étranger ;

3. Réorganisation des agences CFF à l'étranger et collaboration plus étroite avec les agences de voyages ; amélioration de la propagande ;

4. Réduction du prix de la benzine ;

5. Assimilation des touristes venus par autos ou cars aux touristes CFF pour les réductions sur les chemins de fer ;

6. Unification et caractère obligatoire des tarifs maxima des hôtels et pensions — avec obligation de servir aux repas *les vins ouverts, les fromages et les fruits du pays ;*

7. Réduction du prix de tous les « extras » qui chargent le budget du voyageur (porte-faix, taxis, tram, cartes postales, thé, café, etc.).

8. Revision de la législation sur les jeux en faveur des stations d'étrangers.

9. Organisation d'une « année suisse ».

Le Conseil fédéral est-il disposé à faire connaître, dès la session de septembre 1936, les mesures qu'il envisage ? Est-il disposé, en particulier, à convoquer sans délai une commission d'experts où tous les cercles intéressés au tourisme et à l'hôtellerie seraient représentés ?

Le cinquantenaire du sulfatage

On écrit à la *Feuille d'Avis du district d'Aigle :*

« C'en est un qui ne sera pas fêté, certainement. Car c'est celui du sulfatage de la vigne. En 1886, en effet, événement considérable, le premier traitement contre le mildiou fut pratiqué chez nous.

Traitement qu'on ne pensait pas voir se développer comme il le fit, au point qu'en cette année du cinquantenaire, il a fallu sept à huit sulfatages pour conserver le peu qui reste à la vigne. Je crois bien que si en 1886 on avait pu prévoir cela, on aurait été épouvanté et qu'on aurait hésité à mettre la main dans un engrenage.

Les premières années, on put se contenter d'un traitement par été. Puis il en fallut deux : un sulfatage avant l'attache, et un après la lève, l'un pour préserver la feuille, l'autre pour protéger la grappe. Pendant assez longtemps, un ordre municipal fixa un délai dans lequel ce premier et ce second sulfatage devaient être effectués. On a abandonné cette atteinte à la liberté individuelle, tout comme on va aujourd'hui supprimer les bans de vendanges, qui ne riment plus à rien.

Avec le temps, quelques propriétaires se mirent à faire trois traitements par saison ; il en fallut quatre, puis cinq. Maintenant chacun construit une citerne dans sa vigne pour avoir l'eau sur place, eau de pluie recueillie sur le toit d'un cabinet ou d'un simple appentis, précieuse denrée réclamée en quantité toujours plus grande. C'est même à cette multiplication de réservoirs mal fermés, pleins d'eau doucement chambrée, que d'aucune attribuent l'invasion de moustiques qui caractérise cette année 1936.

Avec un seul ou deux sulfatages, la feuille de la vigne jaunissait en octobre et tombait au temps des vendanges, tandis qu'aujourd'hui les premières gelées trouvent encore une feuille verte comme du poireau et solide comme la toile des ventes de blanc. La cueillette du raisin était sans contredit plus agréable autrefois, et le fruit plus appétissant pouvait être alors mangé sans qu'on en dût enlever la fleur par un lavage. »

LA MISSION DE CHACUN

Chacun a sa mission sur cette terre. Le voyageur de commerce a sa commission ; le candidat son admission ; le soldat sa permission ; le télégraphiste sa transmission ; le politicien sa démission, etc.

Vente rapide de 15 tissus nouveauté !

Vite pendant l'ouverture de saison, les **grands Magasins**

vous offrent un premier choix de nouveautés.

Si bon marché !

Les prix ci-dessous, vraiment bas, vous paraîtront encore plus avantageux quand vous verrez la qualité des tissus.

Il vous faut passer au magasin, venir les voir, les toucher.

Aucune obligation d'achat:

SONSET S.A. MARTIGNY

Mais hâtez-vous : la vente ne durera forcément pas longtemps. Tous ces tissus partiront comme des petits pains. Profitez vous aussi.

Pour Robes

Armure figuré, 90 cm. de large, pure laine, beau tissu souple, le mètre **1.95**

Armure chevronné 90-100 cm. de large, pure laine, très belle qualité, le mètre **2.95**

Givrine, article très nouveau, très souple, 90 cm. de large, le mètre **3.90**

Moussaïa 140 cm., très souple, le mètre **5.50**

Diagonale relief 140 cm. très bel article lourd, pure laine, le mètre **3.90**

Foulé chenillé, 140 cm., pour costumes, article très souple, pure laine, le mètre **5.90**

Bouclé chenille 140 cm., pure laine, avec mohair, le grand article du jour, le mètre **6.50**

Coating, très bel article, 140 cm., pour costumes tailleur, etc., seulement en marine, le m. **8.90**

Pour Manteaux

Shettland, 140 cm., superbe article lourd pour manteaux et pour jupes de sport, le mètre **3.25**

Bouclette, pure laine, 140 cm. de large, très bel article le mètre **5.50**

Diagonalia 140 cm., pure laine, article très lourd, le mètre **6.50**

Chenillé mélangé très bel article lourd, 140 cm., le mètre **7.90**

Velours laine chevron avec envers, pour manteaux, très habillé, 140 cm., le mètre **7.50**

Velours laine uni bel article, très souple, largeur 140 cm., le mètre **7.50**

Velours chenillé la nouveauté de la saison, bel article souple pour beaux manteaux, le mètre **8.50**

Pour vous habiller très bien *à très bon compte*

Situation

à jeune homme, par la reprise d'une affaire intéressante. Travail à faire chez soi et ne nécessitant aucune connaissance spéciale. Nécessaire fr. 380.—. — Offres à Case postale 130, Brigue.

VIGNE aux enchères à Charrat

On vendra aux enchères *dimanche 27 sept., dès 14 h. 30, au Café de la Poste,* **une vigne avec sa récolte pendante,** de la contenance de **1267 m2.** Pour visiter, s'adresser à M. Alfred MAGNIN, secrétaire municipal.

Vieux Suisse

Chambre à manger, Hall, Studios, Bahut, Cosy-Corner, Sièges, etc.
Travail soigné. Livraison rapide
C. Nicollerat Ebéniste
Rue du Pont 6. **LAUSANNE**

A vendre ou à louer

Concasseur

transportable, moteur à huile lourde, rendement 3-4 m3 heure. Ainsi que **transporteur** sur roues, à courroie, moteur 2 HP benzine.
Offres sous chiffre H. 28486 L à Publicitas, Lausanne.

SAUCISSES fumées

rendu franco contre remboursement à
2.60 le kg.
Charcuterie J. PINGET
Bd St Georges 72
Genève

Fumier

Sommes acheteurs de grosses quantités de BON FUMIER. Offres en indiquant quantité et prix à
FELLEY Frères
Fruits en gros, **Saxon**, tél. 62.312

Pour la femme

Petite Chronique de la Mode

Robes d'intérieur

Ce n'est un secret pour personne que le changement de saison, surtout l'été à l'automne, éprouve les frileuses ! Elles aiment alors revêtir une robe d'intérieur nouvelle et pour elles aussi la mode change, à moins que l'on ait une fois pour toutes adopté personnellement des vêtements de coupe très classique, qui ne datent pas. Si l'on veut tant soit peu suivre la mode dans ses grandes lignes, il vaut mieux ne pas trop se presser et voir dans la mode nouvelle ce qu'il nous sied d'en prendre, ce qui nous plaît comme détails et ce qui convient à notre silhouette comme à notre teint.

Les robes dites d'intérieur échappent à cette nécessité, de même que la plupart des vêtements de sport, parce que leurs données ont été fixées, à peu de chose près, pour chaque sport, et que la mode n'y intervient guère que dans les détails faciles à modifier.

Les robes d'intérieur sont justement le plus appréciable dans la demi-saison, lorsque la température extérieure baisse, surtout le soir, et que les appartements ne sont pas encore chauffés, ou ne le sont plus.

Leur coupe, sans être tout à fait standardisée, ne varie guère ; en outre, nous utilisons volontiers, pour leur confection, une robe d'hiver, assez vue, ou un manteau auquel nous aimerions donner un successeur, ce qui généralement nous évitera la recherche d'une coupe spéciale.

Une chose est à retenir avant tout autre, c'est qu'une robe de maison doit être absolument commode, elle ne doit empêcher aucun mouvement, puisque nous l'endossons aussi pour faire notre ménage. Pour l'automne et l'hiver, elle doit également être confortable. Pour toutes ces raisons, la forme croisée est celle qui est le plus souvent adoptée. Un modèle très joli se fait avec comme fermeture une rangée de boutons et de ganses, une broderie aux manches évasées et une ceinture-écharpe qui se fera en velours souple et d'une teinte contrastante, foncée sur une robe claire.

Il y a des broderies légères, vites faites et ne demandant pas une maîtrise spéciale qui feront tout de même un effet assez artistique et personnel, bien fait pour nous plaire, et si, par exemple, nous voulions utiliser un manteau ou une robe de lainage clair dont les manches soient montées de façon rationnelle, à l'épaule, rien ne nous empêche de les modifier en coupe raglan, de même la partie brodée peut être ajoutée à un haut de manches plat.

Les bandes étroites de fourrure constituent aussi une agréable ornementation, qui permettra en outre d'utiliser un morceau de fourrure, reste ou dernier vestige d'une garniture usagée.

Le velours anglais est l'un des tissus que nous aimons le mieux pour ces vêtements d'intérieurs, qui doivent donc être confortables et commodes, mais aussi gracieux, coquets, sans exagération. Comme teinte on nous oppose en ce moment du vert, vert amande ou vert foncé, du brun rouge allant jusqu'au rouille. Tous les tons de violet et le beige et le gris restent les teintes classiques. Toutes ces teintes sont très belles en velours anglais et dans certains lainages moelleux. Vous avez donc le choix, Mesdames, de vous faire jolies pour rester chez vous ! *Maniche.*

Quelques confitures

Confiture aux tomates : Essuyez et enlevez les feuilles et parties vertes des tomates, rompez-les et jetez-les dans une bassine en cuivre sur le feu. Faites-les fondre et cuire un moment. Versez-les sur un tamis de crin, passez le jus et surtout toute la pulpe des tomates. Mettez votre purée sur le feu et, quand elle est réduite de moitié, ajoutez trois-quarts de livre de sucre par livre de jus. Cuisez encore une heure, ajoutez de la cannelle en bâtons et beaucoup d'écorce de citron et de citronnat haché. Dressez dans des pots.

Confiture de prunes : Mettre les prunes dans l'eau bouillante ; après quelques bouillons, les retirer, puis enlever les peaux et les noyaux ; les peser et les mettre dans une terrine avec la moitié du poids de sucre ; laisser ainsi pendant quelques heures. Ensuite mettre le tout dans la bassine à confitures et faire cuire à feu doux, en tournant jusqu'à ce que la confiture ait une certaine consistance, une petite heure environ. Mettre de suite en pots que l'on recouvre quelques jours après.

Nous avons reçu :

La fièvre de M. Tilleul

Paul Chaponnière, roman 3 fr. 50. Edit. U. Attinger, Neuchâtel. — Un petit roman de mœurs, d'aventures, très fantaisiste, ayant pour centre la figure d'un brave homme que son imagination porte à l'héroïsme et sa peur de l'opinion publique au repos. En sorte que ce personnage sent continuellement deux hommes en lui : l'un qui rêve de grandes actions, vit en imagination les actes héroïques qui le rehaussent à ses propres yeux, et le fond bondir d'enthousiasme ; l'autre qui tremble, se cache et craint d'être compromis. Le résultat est que l'excellent M. Tilleul n'arrive à rien et dans le fond n'en est pas fâché : les jolis yeux entrevus et pour lesquels il a tremblé, et a vécu environné d'aventures tragiques, ne seront pas pour lui, mais qu'importe, vis-à-vis de lui-même M. Tilleul trouvera toujours le moyen de se donner le beau rôle.

Frigomatic

Installations frigorifiques automatiques pour le ménage, le commerce et l'industrie. Fabrication suisse. Plus de 7000 références en Suisse.

AUTOFRIGOR S. A. - ZURICH
Hardturmstr. 20. Tél. 58.660. Représenté par

JOSEPH MÉTRAL
MARTIGNY - TÉLÉPHONE 61.443

ED. SCHNYDRIG
SIERRE - TÉLÉPHONE 51.142

La pipe bourrée de HORN
rend le pas léger . . . .
et quelle jouissance !

HORN

Tout tabac portant la marque «le cornet» est toujours bon.

UNION POUR LE RÉVEIL (Suisse romande)

Convention GEORGE JEFFREYS

à LAUSANNE

Grande Halle du Comptoir Suisse (10.000 places)

Du 14 au 18 octobre inclus
chaque jour à 9 h., 15 h., 20 h.
Restauration au Comptoir : **Dîner 1.50, Souper 0.90**
Billets C.F.F. spéciaux à prix réduits

Pour envoi gratuit du programme et tous renseignements,
Secrétariat : Madame Dessemontet, av. du Léman 56, Lausanne. Tél. 24.455

Banque Bruttin & Cie
en liq. concordataire, SION

Les bureaux de la Banque Bruttin et Cie, en liq. concordataire à Sion, sont transférés dans l'immeuble de la Banque Cantonale à Sion. Ils sont ouverts au public les mardi et jeudi de 8 h. ½ à 12 h. et de 14 h. à 17 h. et les vendredi et samedi de 8 h. ½ à 12 h.

La Commission de liquidation.

Chars neufs et occasions

Nos 13 et 14, à profiter. Bas prix. - **Moren,** charron, Plaisance, Martigny-Ville.

Machines à écrire

VENTE ET LOCATION, RUBANS, CARBONES.
H. HALLENBARTER, SION

RIDDES Dimanche 27 septembre

dans la cour de la Halle de Gymnastique, dès les 13 heures, **1er**

Championnat Valaisan de LUTTE LIBRE

20 h. : BAL CANTINE soignée
sur la place de fête. *Invitation cordiale, le Comité.*
En cas de mauvais temps, renvoi au 4 octobre.

PURIFIER LE SANG
au moyen de plantes est une nécessité reconnue par les anciens qui ont su découvrir les propriétés si variées et bienfaisantes des plantes médicinales. Mais souvent les tisanes sont d'un emploi mal commode et désagréable, tandis qu'une **pastille Jeanne d'Arc** dans une grande tasse de tisane peut être prise n'importe où. En vente à fr. 1.75 et 1.- dans toutes pharmacies. *Echant. contre 30 ct. au Labor. Past. Jeanne d'Arc, Petit Chêne 26, Lausanne.* 3.

Exigez partout „Le Confédéré"

Valaisans qui venez à Lausanne

ne manquez pas de passer au **Bon Restaurant**
Anciennement DELACUISINE
RUE DES DEUX MARCHÉS 1
RESTAURATION chaude et froide A TOUTE HEURE
E. Michaud-Bagaïni
Chef de cuisine

Inspecteurs et agents-acquisiteurs demandés

Importante Cie d'Assurances, toutes branches, cherche dans toutes les principales localités du canton, acquisiteurs sérieux et travailleurs. Forte commission et fixe à personnes capables.
Offres avec références sous chiffres AS. 1249 Si. CS. aux Annonces-Suisses S. A., Sion.

Paille - Scories Thomas

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait
SION - Tél. 13

Occasions

MACHINES A ÉCRIRE de toutes marques, revisées. Un an de garantie. Portables et grands modèles. Facilités de payement. **HENRI ZEPF, Pl. St-François-Grand-Chêne 1, LAUSANNE, tél. 32.257.**

Mais, prenez garde !...

Le succès tente les imitateurs !
Lorsque vous demandez **„UN DIABLERETS"**, exigez qu'il vous soit servi dans la bouteille originale et sous l'étiquette portant le „Chamois", garantie d'un apéritif sain, supérieur.

Beau papier blanc pour machine à écrire

vergé, 50 gr. au m2, la rame de 500 feuilles, fr.

1.60

au format 22-28 cm.

A. MONTFORT
Tél. No 61.119

Imprimerie Nouvelle, Martigny
Avenue des Acacias Avenue de la Gare

Ecole cantonale de Dessin et d'Art appliqué LAUSANNE

Réouverture des cours : Section d'art appliqué le **6 octobre,** Section des Beaux-Arts le **12 octobre.**

Agencement de MAGASINS

pour tous commerces

A. Carestia
LAUSANNE

Bureau et Usine à Malley, près Lausanne

Visitez notre stand 208, HALLE I

Catalogues et devis sur demande

Nombreuses références pour des installations à Sierre, Sion et Martigny, qui peuvent être visitées sur simple demande.

VITA

L'aisance seule ne fait pas le bonheur ; mais se savoir prémuni contre les aléas du lendemain, c'est pouvoir envisager l'avenir avec calme et confiance. C'est pourquoi vous souscrivez une police de la "VITA"

"VITA"
Compagnie d'Assurances sur la Vie à Zurich
Agence générale :
C Aymon & A. de Rivaz, Sion
Inspecteurs : Berra Denis, Champéry
Donnet Félix, Monthey

A vendre

On offre à vendre dans un centre important du Valais un immeuble avec toutes les installations de cave, matériel, camion, etc., pour l'exploitation d'un commerce de vins. Possède déjà clientèle assurée. Bonne condition de vente et grande facilité de payement. — S'adresser à l'avocat Maurice Gross, à Martigny-Ville.

Université de Genève

Semestre d'hiver 1936-1937 :
15 octobre 1936-22 mars 1937

Les cours commenceront le 26 octobre 1936

SCIENCES (Ecole de pharmacie) LETTRES (Séminaire de français moderne, Ecole pratique de langue française, Cours de vacances, Institut des sciences de l'Education) ; SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (Institut de Hautes études commerciales) ; DROIT ; MEDECINE (Institut dentaire) ; THEOLOGIE PROTESTANTE.
Licences - Doctorats - Diplômes - Certificats d'études
Pour tous renseignements (cours, logements, frais de séjour), s'adresser au Secrétariat de l'Université.

Enseignement rapide et approfondi de la
LANGUE ALLEMANDE
ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc.
Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme. Demandez prospectus gratuit à
Ecole de Commerce Gademann, Zurich.

PATRIA + VIE
Fondée en 1878

PATRIA
Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie
Bâle

Tous les bénéfices aux assurés

Agences générales du Valais :
W. Joris-Varone à Sion - M. Parvex à Collombey

Rien ne passe la fraîcheur du linge lavé au Persil

FP 236 b

HENKEL & Cie S. A., BÂLE

Feuilleton du « Confédéré » No 25

L'AMOUR SANS FARD

ROMAN DE LOUIS DERTHAL

Tolmer était un petit homme d'apparence fort virile et très sympathique. Si nous ajoutons que, depuis trente ans, il était au service de la maison des ducs de Mandailles, on comprendra mieux combien l'intendant était dévoué au jeune Antony. Pour l'instant, son œil intelligent et affectueux était rivé au beau visage de M. de Noirmont, qu'il retrouvait moins pâle et moins fatigué qu'autrefois. Tout heureux de cette transformation, il exprima bientôt, d'une façon aussi respectueuse qu'élégante, le contentement qu'il en éprouvait.

— Vous avez raison, mon cher Tolmer, répondit le jeune homme en souriant, jamais je ne me suis si bien porté, mais, comme cette nouvelle vie que je me suis choisie ne peut durer indéfiniment, il va me falloir trouver une porte de sortie convenable, sans toutefois retomber dans mon existence de jadis.

» En attendant, mon brave Tolmer, narrez-moi donc votre entrevue avec le châtelain de Bellerive. Evidemment, vous avez excusé le duc de Mandailles, tout en laissant espérer sa visite ?

— Que Monsieur le duc soit sans crainte ; tout a été fait selon son désir. Ce marquis de Rieux est d'ailleurs un homme charmant et Mlle de Langlé une ravissante personne, douée de beauté, de grâce et de douceur. Mais il s'est joint à eux un troisième personnage fort désagréable, dont je ne m'explique pas très bien le rôle au château de Bellerive. Il s'est montré à la fois si ironique et si rageur que je me demande encore si, en acquérant ce Titien, Monsieur le duc n'a pas quelque peu dérangé les plans de ce diable d'homme.

— Cela serait bien possible. Depuis hier, j'ai eu, moi aussi, la même intuition. Mais quels plans ? Ah ! si je connaissais un moyen pour faire disparaître du château ce M. de Villefroide, soyez assuré, mon brave Tolmer, que, pour en arriver à ce résultat, je mettrais bien tout en œuvre.

Un court instant, l'intendant resta sans répondre.

Homme très intelligent, ce dernier avait déjà deviné bien des choses en ce qui concernait la présente situation de son maître, et, depuis qu'il avait été présenté à Mlle Hélène, il comprenait mieux encore. Aussi, fut-ce avec un regard mi-sérieux, mi-souriant, que Tolmer murmura :

— J'ai conscience que si Monsieur le duc de Mandailles se présentait au château, ce grand escogriffe n'y resterait pas longtemps.

Le regard méditatif de Tony se lia un instant au regard malicieux du brave Tolmer, et, après avoir inconsciemment hoché la tête, le jeune homme murmura :

— Non, non, pas cela, ce serait beaucoup trop tôt. Au reste, j'ai d'autres rêves, mieux vaut donc supporter ce grincheux de Villefroide. Et, somme toute, de quoi me plaindrais-je, aujourd'hui ? Pouvais-je demander davantage que ce qui est arrivé ? Je suis en possession d'un Titien ; M. de Rieux, de son chèque d'un million, et le grand hibou, d'une défaite qu'il n'oubliera pas facilement.

En prononçant ces paroles, les yeux de Tony brillaient d'une malice joyeuse et d'une tendre rêverie tout ensemble, car il pensait à sa chère Hélène. Depuis quelques jours, ne ressentait-il pas la vive intuition que la jeune fille était bien près de l'aimer ? Et, pour un Delchaume, cela était presque une victoire !

Une demi-heure plus tard, après qu'il eût quitté Tolmer, c'était encore à Hélène que songeait Tony en descendant jusqu'aux bords de la Loire.

Il n'était point pressé de rentrer à la métairie du père Chanteloup : le soir était si doux, le couchant si beau et son cœur si heureux !

» Si l'on savait toujours, pensait Tony, quel plaisir ineffable l'on éprouve à donner de la joie, on ne s'occuperait plus vraiment que du bonheur d'autrui. Ah ! comme les inquiétudes de cet aimable châtelain doivent être allégées, ce soir, et comme je devine la paix qui est descendue dans le cœur angoissé d'Hélène ! »

A cette minute, Tony ne pensait pas à lui, il n'était heureux que de ce bonheur qu'il avait fait naître. Enveloppé d'un alanguissement très doux, longtemps, il resta à rêver sur la berge déserte où son cœur s'épanouissait comme ces délicates et fragiles fleurs de belles-de-nuit dont les parfums grisants emplissaient l'air du soir. Les yeux de Tony étaient fixés sur la nappe brillante du fleuve qui, non loin de là, s'élargissait, fouillait les terres et semblait ainsi un grand lac aux contours enchantés, à demi enclos par des collines d'un beau violet sombre. Un calme paradisiaque s'étendait sur toutes choses. Rien que le silence infini des eaux, des jardins en fleurs et de l'île verdoyante. Au-dessus de cette île apparaissait un merveilleux ciel orangé et limpide. Plus haut, de petits nuages qui restaient immobiles se chargeaient de toute la pourpre du soleil disparu et leurs vives couleurs se reflétaient dans l'eau de la Loire qui semblait rouler en ses vagues paresseuses des tonnes de pierreries.

Mais ce bonheur que M. de Noirmont emporta ce soir-là avec lui jusque dans la mansarde de la ferme de Bellerive ne fut pas, hélas ! de longue durée. Le matin du lendemain, qui était un jeudi — et Tony n'avait plus que ce jour pour se présenter au château — quelle ne fut pas sa stupéfaction, au moment de partir pour le vieux manoir, de recevoir un mot que M. de Rieux venait de confier à Rosine Chanteloup.

Cette lettre, exprimée en des termes fort aimables et même reconnaissants, le remerciait surtout de son habile intervention près du duc de Mandailles, de son talent aussi, qu'il avait consacré à la reproduction de la copie du Titien, et enfin de ses leçons données à son petit-fils Gilbert, leçons que l'on se voyait obligé d'interrompre au moins pendant toute la durée des vacances.

Le vieux marquis, certes, ne se faisait pas faute de lui témoigner sa profonde gratitude, mais, en fait, il lui interdisait tout uniment l'accès du château, et cette décision, prise aussi précipitamment, montrait bien que cette lettre n'avait été rédigée que pour cette raison et que, seul, l'éloignement de Tony importait.

Le premier mouvement de stupeur passé, Delchaume, qui n'avait pas articulé un mot, remonta très vite dans sa chambre et, dès qu'il se fût bien assuré que la porte en était soigneusement fermée, il se livra à une colère froide. De ses mains nerveuses, il saisit une chaise et la brisa rageusement jusqu'à ce qu'elle ne fût plus qu'informe débris à ses pieds. Puis, se jetant sur son lit, il sanglota comme un enfant.

Au bout d'une heure, lorsque cette grande tempête fut apaisée, Tony essaya de réfléchir. Qu'est-ce qui avait bien pu motiver ce revirement chez M. de Rieux lui toujours si aimable et qui, somme toute, ne pouvait que lui être reconnaissant ? Et Hélène ? Pourquoi Hélène, en l'occurrence, n'était-elle pas intervenue ? Il lui était donc si indifférent qu'elle n'eût rien fait pour essayer de conserver leur intimité des semaines passées ! Et lui, Tony, qui s'était imaginé que la jeune fille lui était un peu attachée ! A vrai dire, il n'en était rien. C'était lui qui, prenant ses désirs pour la réalité, avait glissé insensiblement sur la pente des espoirs fous et avait cru que son amour avait trouvé un écho dans le cœur d'Hélène.

(à suivre)

LAUSANNE Hôtel de France Rue SAINT-LAURENT
Etablissement entièrement rénové. Cuisine et cave renommées.
Repas dep. Fr. 2.50 **CONCERT** tous les jours.
J. FALK, propr.

Valaisans, venez à ÉVIAN chez l'ami ABBET, de SION
Hôtel Albert Ier, Restaurant L'EVIAN-LAUSANNE en face du Port. Tous les jours menus fins et spécialités. **Prix modérés.** Terrasse en plein air. Cave réputée. Le spécialiste des banquets.

Tous droits de reproduction interdits aux personnes qui n'ont pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de Paris.